

**MUNIC**  
Société anonyme au capital de 358.868,72 euros  
Siège social : 39 avenue de Paris  
94800 Villejuif  
442 484 556 RCS Créteil  
(la « Société »)

---

**RAPPORT SPECIAL A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET  
EXTRAORDINAIRE DU 24 JUN 2024  
SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS  
(ARTICLE L.225-197-4 DU CODE DE COMMERCE)**

---

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-4 du Code de commerce, nous vous communiquons aux termes du présent rapport, les informations relatives aux opérations d'attribution gratuite d'actions, réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et effectuées au profit des salariés et mandataires sociaux de notre Société ne détenant pas plus de 10% du capital social.

**I. ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Nous vous rappelons que le Conseil d'administration a fait usage de cette délégation lors de sa séance du 28 mars 2023 au cours de laquelle le Conseil d'administration a décidé d'attribuer des actions gratuites dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

<b>Attribution gratuite d'actions du 28 mars 2023</b>	
<b>Plan 2023-1</b>	
<b>Nombre total d'actions attribuées gratuitement</b>	111.125
<b>dont nombre total d'actions attribuées gratuitement aux mandataires sociaux</b>	0
<b>Période d'acquisition</b>	A compter de l'attribution et jusqu'au 31 décembre 2024
<b>Période de conservation</b>	2 ans, venant à échéance le 31 décembre 2026
<b>Valeur unitaire des actions attribuées gratuitement<sup>1</sup></b>	3,00 euros
<b>Condition de présence</b>	Maintien de la situation salariée au sein de la Société ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce jusqu'à la date d'attribution définitive des actions.
<b>Condition de performance</b>	Néant
<b>Plan 2023-2</b>	
<b>Nombre total d'actions attribuées gratuitement</b>	138.463
<b>dont nombre total d'actions attribuées gratuitement aux mandataires sociaux</b>	0
<b>Période d'acquisition</b>	A compter de l'attribution et jusqu'au 30 juin 2027
<b>Période de conservation</b>	2 ans, venant à échéance le 30 juin 2029
<b>Valeur unitaire des actions attribuées gratuitement<sup>1</sup></b>	3,00 euros
<b>Condition de présence</b>	Maintien de la situation salariée au sein de la Société ou des sociétés ou

---

<sup>1</sup> La valeur retenue correspond au cours d'ouverture de l'action MUNIC le jour de l'attribution gratuite des actions.

	groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce jusqu'à la date d'attribution définitive des actions.
<b>Condition de performance</b>	Néant

Au 31 décembre 2023, 249.588 actions gratuites d'une valeur nominale de 0,04 euro chacune sont en cours d'acquisition définitive.

**II. NOMBRE ET VALEUR DES ACTIONS QUI, DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 ET A RAISON DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS LA SOCIETE, ONT ETE ATTRIBUEES GRATUITEMENT A SES MANDATAIRES PAR LA SOCIETE ET PAR CELLES QUI LUI SONT LIEES DANS LES CONDITIONS PREVUES A L'ARTICLE L. 225-197-2 DU CODE DE COMMERCE**

Néant.

**III. NOMBRE ET VALEUR DES ACTIONS QUI, DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 ET A RAISON DES MANDATS ET FONCTIONS QU'ILS Y EXERCENT, ONT ETE ATTRIBUEES GRATUITEMENT A SES MANDATAIRES, PAR LES SOCIETES CONTROLEES AU SENS DE L'ARTICLE L. 233-16 DU CODE DE COMMERCE**

Néant.

**IV. NOMBRE ET VALEUR DES ACTIONS QUI, DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023, ONT ETE ATTRIBUEES GRATUITEMENT PAR LA SOCIETE ET PAR LES SOCIETES OU GROUPEMENTS QUI LUI SONT LIES DANS LES CONDITIONS PREVUES A L'ARTICLE L. 225-197-2, A CHACUN DES DIX SALAIRES DE LA SOCIETE NON MANDATAIRES SOCIAUX DONT LE NOMBRE D'ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT EST LE PLUS ELEVE**

<b>Attributions aux 10 salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé</b>	<b>Plan 2023-1</b>	<b>Plan 2023-2</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Nombre totale d'actions</b>	106.121	138.463	<b>244.584</b>
<b>Valeur totale des actions</b>	318.363 € <sup>(1)</sup>	415.389 € <sup>(1)</sup>	<b>733.752 €<sup>(1)</sup></b>

<sup>(1)</sup> La valeur retenue correspond au cours d'ouverture de l'action MUNIC le jour de l'attribution gratuite des actions.

**V. NOMBRE ET VALEUR DES ACTIONS QUI, DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023, ONT ETE ATTRIBUEES GRATUITEMENT PAR LA SOCIETE ET PAR LES SOCIETES OU GROUPEMENTS QUI LUI SONT LIES DANS LES CONDITIONS PREVUES A L'ARTICLE L. 225-197-2, A L'ENSEMBLE DES SALAIRES BENEFICIAIRES AINSI QUE LE NOMBRE DE CEUX-CI ET LA REPARTITION DES ACTIONS ATTRIBUEES ENTRE LES CATEGORIES DE CES BENEFICIAIRES**

<b>Catégories de bénéficiaires salariés</b>	<b>Nombre de bénéficiaires salariés</b>	<b>Nombre d'actions attribuées</b>	<b>Valeur des actions attribuées</b>
<b>Cadres</b>	13	249.588	748.764 € <sup>(1)</sup>
<b>Autres</b>	0	0	0 € <sup>(1)</sup>
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>249.588</b>	<b>748.764 €<sup>(1)</sup></b>

<sup>(1)</sup> La valeur retenue correspond au cours d'ouverture de l'action MUNIC le jour de l'attribution gratuite des actions.

*Le Conseil d'administration*